

## **Le Projet**

La République du Congo veut renforcer son rôle prépondérant de pays de transit pour la sous région. Les détails, concernant les conditions préalables, ainsi qu'un plan de développement des différents secteurs de transport ont été élaborés dans le Plan National des Transports et dans le schéma directeur du PAPN. Dans cette optique, grâce au Programme Prioritaire d'Investissements, le Port Autonome de Pointe - Noire (PAPN) relève le défi de prendre une position clé dans le transit national et international.

Le Programme Prioritaire d'Investissements du Port Autonome de Pointe - Noire est une stratégie de développement ambitieux pour renforcer la capacité du Port à jouer un rôle prépondérant dans le pays et la sous région.

Le Port dispose d'atouts attrayants:

- sa situation géographique au cœur du Golfe de Guinée
- il s'agit d'un port extérieur en eau profonde (jusqu'à 13,20 mètres)
- il est accessible pour des navires calant 34 pieds et mesurant 230 mètres de longueur
- un bassin protégé et calme
- de bonnes conditions climatiques pour la navigation et le mouillage

Le Programme Prioritaire d'Investissement inclut les aménagements suivants :

- Le prolongement de la digue extérieure sur 300 m, pour recréer un piège à sable
- L'approfondissement du chenal d'accès
- La reconstruction du Quai G1 (-13,20 m CM)
- La reconstruction et l'allongement du quai G2G3 d'environ 70 m
- L'aménagement et l'extension du terre plein Conteneurs
- La création d'un nouveau terre-plein pour le stockage du bois
- La protection du terre-plein existant par un cavalier d'encrochement
- Les réhabilitations des voiries et réseaux actuels
- La réalisation d'une zone logistique d'emportage / dépotage à l'intérieur de la zone douanière
- La réhabilitation des terres-pleins quai D et Môle 1

Pendant la période de la construction, les sources d'impacts potentiels seront :

- l'implantation des ouvrages
- le remblaiement / déblaiement
- l'aménagement et le repli des matériaux de construction et des objets de démolition

**Projet du Programme d'Investissements Prioritaires du PAPN**  
**Présentation du projet aux populations locales**

- l'extraction et le transport de matériaux d'emprunt dans les carrières et autres gisements
- les réhabilitations des voiries et réseaux actuels
- l'utilisation d'engins lourds et d'autres machines
- la production des déchets solides et liquides
- La main d'oeuvre

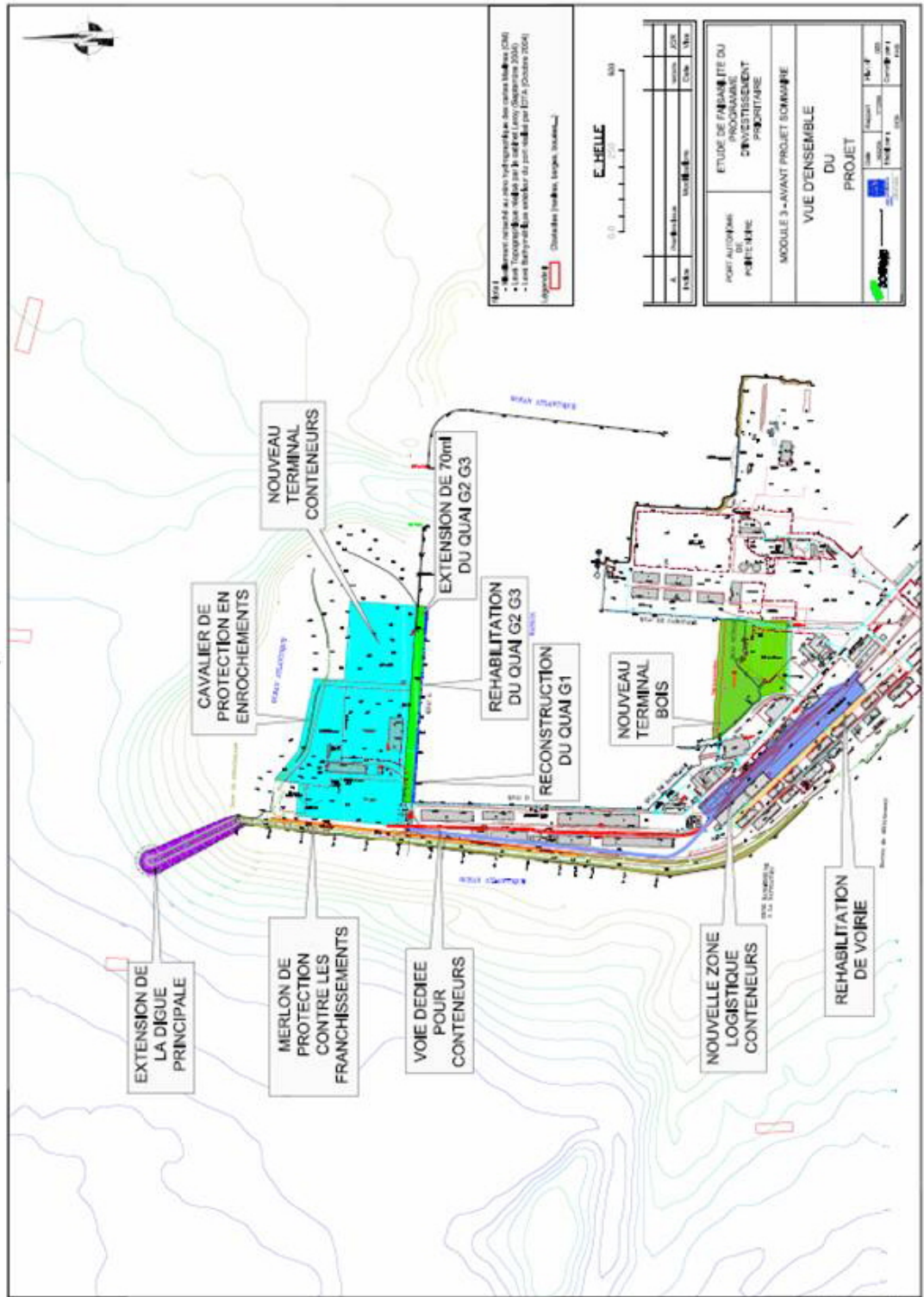
Pendant l'exploitation, les sources d'impacts potentiels seront :

- le trafic maritime, routier et ferroviaire
- les déchets de qualité diverse
- la gestion des produits dangereux
- les déversements polluants accidentels
- le traitement des troncs d'arbre
- la main d'oeuvre

Il est évident que les phases de construction et d'exploitation conduiront à des nuisances et des inconvénients surtout au niveau du trafic. Le port étant plus au moins enclavé par la ville, les impacts sociaux comprendront donc le port, son environnement direct et la ville de Pointe - Noire.

De plus, une inspection des carrières potentiellement exploitables pour le prolongement de la digue extérieure a été faite. Au niveau des carrières, il est très probable que l'impact de ces mesures sera le relogement de la population et peut-être même son expropriation. La bonne gestion de ce processus est établie par la loi : elle devra être suivie avec beaucoup de soin.

**Projet du Programme d'Investissements Prioritaires du PAPP**  
**Présentation du projet aux populations locales**



Vue d'ensemble du Port (2004)